



Nautic Club Rambouillet

Sports Aquatiques – www.ncrambouillet.com

Rambouillet, le 04 novembre 2022

Objet : *Convocation Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du NCR*

Madame, Monsieur, Cher adhérent,

Conformément à l'article 19 des statuts de notre association, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du NCR qui se tiendra le :

Samedi 19 novembre 2022 à partir de 17h30

à Smart City, 1 rue de Clairefontaine, 78120 Rambouillet.

Ordre du jour :

- Modification des statuts.

Les adhérents pouvant prendre part aux votes sont, selon l'article 17 de nos statuts :

- les membres pratiquants et actifs, à jour de leur cotisation, ayant 16 ans révolus,
- un des représentants légaux des participants âgés de moins de 16 ans, à jour des cotisations. à raison d'une voix par enfant légal pratiquant,
- les membres associés et les membres d'honneur,
- Conformément à l'article 18.6, le vote par procuration est admis (jusqu'à 4 pouvoirs par adhérent).

Le vote par correspondance n'est pas admis.

Les statuts de l'association sont consultables et disponibles auprès du secrétariat.

Nous insistons sur l'intérêt pour les adhérents qui ne peuvent participer à cette AG à **donner leurs pouvoirs** afin que le quorum soit atteint et éviter les frais de convocation d'une seconde assemblée.

En espérant vous compter toujours aussi nombreux,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher Adhérent, en nos meilleures et plus dévouées salutations.

Pour le conseil d'Administration
La Présidente
Nicole CLUNY

Siège social : 36 rue des Fontaines – BP 90067 – 78515 RAMBOUILLET Cedex Tel Club : 06 79 29 62 09

Mail : secretariat.ncrambouillet@gmail.com

Agrée par le Ministère Jeunesse et Sports sous le N° NCR 78 S 185

Association affiliée à la F.F.N. sous le N° 3766 09